

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1989)

Rubrik: Activités propres et initiatives de la FSPAP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Activités propres et initiatives de la FSPAP

Fonds pour la sauvegarde de paysages culturels proches de la nature

A l'occasion du 75e anniversaire du Parc national suisse, on s'est interrogé sur l'opportunité de créer une deuxième réserve naturelle analogue dans les Alpes occidentales, sous forme d'un deuxième Parc national. Il a été notamment suggéré de réaliser cette idée dans le cadre des fêtes du 700e anniversaire de la Confédération, dans l'intention de faire un cadeau de valeur durable aux générations de l'avenir. L'idée est certes attrayante. Un argument en sa faveur serait que le Parc national existant est très aimé, et même surchargé parfois par l'afflux des visiteurs, et que la Suisse est un des rares pays, sinon le seul, à ne posséder qu'un seul parc national. Mais il s'est avéré très tôt que ce projet ne résistait pas à un examen plus attentif, comme l'ont souligné avant tout les représentants de la commission du Parc national suisse et de la Ligue suisse pour la protection de la nature, organisation fondatrice du Parc national en Engadine.

Tout d'abord, la réalisation d'un nouveau Parc national prendrait des années, ou même des décennies. Une objection encore plus décisive est que l'ensemble de l'espace vital, et notamment aussi les restes de paysages culturels proches de la nature, sont gravement menacés aujourd'hui, et qu'il ne peut être question de limiter la protection de la nature à un périmètre plus ou moins étroitement défini. La "réflexion insulaire" doit faire place à la stratégie des ensembles de biotopes.

D'autre part, il devrait être difficile sinon impossible, de nos jours, de trouver en Suisse des zones attenantes suffisamment vastes dont les communes détentrices et propriétaires seraient prêts à accepter les limitations inhérentes aux directives internationales sur les parc nationaux. A moins que l'on ne se contente de choisir des régions marginales arides pratiquement impossible à mettre en valeur et dépourvues d'intérêt aussi bien pour le tourisme, l'exploitation énergétique que l'agriculture et l'économie forestière. Mais ce n'est pas aider la nature et le paysage que de colorier en vert sur la carte du pays une région nullement menacée en elle-même. Au contraire, un tel "parc" attirerait les touristes en plus grand nombre encore, ce qui conduirait à une exploitation encore plus radicale des autres paysages.

Dans le cadre d'un petit groupe de travail, on est rapidement tombé d'accord pour estimer que l'initiative proposée à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération devait être accueillie positivement, certes; à condition qu'elle prenne la forme, non pas de nouvelles zones protégées, mais bien d'un Fonds pour la sauvegarde de paysages culturels proches de la nature financièrement bien doté. Cette proposition a reçu un accueil favorable en automne 1989 de la part du groupe de travail parlementaire "Parlement et fêtes du 700e anniversaire" présidé par le conseiller aux Etats Max Affolter. La FSPAP élabora à l'heure actuelle, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), une étude qui mettra en évidence la nécessité et les domaines d'utilisation d'un tel fonds, dans lesquels figurent également quelques exemples d'applications déjà réalisées ou en passe de l'être. Il s'agit de reconnaître que les paysages les plus menacés, riches en espèces et d'une grande diversité de formes, sont le résultat des modes de culture du passé, autrefois adaptés à leurs besoins - autrement dit des paysages culturels. On ne trouve pratiquement plus en Suisse de grands paysages naturels. Et le dernier des refuges naturels, le moindre recouin, est influencé aujourd'hui lui aussi par le développement technique et industriel. Il n'est qu'à songer à la pluie acide et autres polluants répandus dans le monde entier, et qui s'infiltrent partout.

Un problème majeur du sauvetage des paysages culturels proches de la nature provient du fait que les travaux d'entretien nécessaires pour soigner et sauvegarder

un paysage représentaient autrefois un produit secondaire des travaux agricoles, une activité allant de soi, alors qu'ils ne sont plus honorés sur le marché actuel ni rétribués par le système salarial de la société spécialisée vouée à la division du travail. La destruction sournoise de ces paysages trouve donc son origine principale dans le caractère non rentable, bien que d'intérêt public, des travaux nécessaires: ou bien ils ne sont plus effectués, ou bien le paysage est radicalement transformé par de puissants moyens techniques pour le conformer aux objectifs de l'économie fondée sur la rentabilité et le profit. Les conséquences sont bien connues: drainage des marais, viabilisation du dernier des alpages, même fréquemment par la construction de routes goudronnées, rectification des cours d'eau pour se dispenser d'entretenir les rives, couverture des granges et chalets d'alpage avec des matériaux synthétiques en lieu et place des bardeaux ou dalles de pierre, élimination des murs de pierres sèches et des tas de pierres ramassées et bosquets, qui sont d'un intérêt vital en tant qu'éléments d'un paysage écologiquement parcelisé, mais apparaissent comme des obstacles à l'exploitant "normal"...

Un sujet d'optimisme réside dans le fait que la reconnaissance et la disposition à sauvegarder et entretenir les éléments du paysage naturel et culturel augmentent. Mais comme les moyens de financer les travaux supplémentaires nécessaires ou les moins-values inévitables font défaut ou ne sont pas couverts par le système de subvention légal, il faut disposer d'un fonds où puiser les moyens de financement d'une politique structurelle de sauvegarde du paysage. Il a été question dans la discussion d'un capital initial de 30 à 50 millions de francs. Ce montant ne paraît considérable qu'au premier coup d'oeil. Il est même modeste en regard de la tâche permanente qu'ils s'agirait de financer dans l'ensemble du pays, comparé par exemple avec sommes que la Confédération consacre pour les améliorations foncières, la construction des routes nationales et la correction de cours d'eau.

Le développement des bases pour la création d'un tel fonds, l'élaboration des exemples appropriés (le Baltschiedertal pouvant servir de modèle - voir les derniers rapports d'activité de la FSPAP), et le travail d'information nécessaire occuperont intensivement la FSPAP à l'avenir aussi.

Les lisières de forêts, une chance à saisir!

Le bord de la forêt représente le maillon de la chaîne, oublié de tous, entre la forêt proprement dite et les champs. Malgré leurs nombreuses fonctions écologiques et les effets de protection qu'elles exercent, les lisières de forêt sont fort maltraitées: les paysans labourent le sol jusqu'à la zone des racines, et il n'est pas rare de voir construire des routes ou nouveaux chemins à revêtement dur au ras de la forêt. Or les lisières de forêt ne représentent pas seulement les limites géométriques qui figurent sur des plans; il s'agit bien plus de biotopes de largeur variable, abritant une population végétale constituée d'une multitude d'espèces de buissons et arbustes spécifiques, avides de lumière, qui servent à leur tour de biotope ou de refuge à de nombreux petits animaux, dont la diversité va s'appauvrissant sous l'effet de la destruction de leur milieu.

La lisière est un milieu complexe dont la structure en étages fait la transition entre le champ labouré et les arbres à couronne élevée. Du point de vue esthétique, les lisières de forêts qui subsistent pour n'avoir pas encore été supplantées par les bordures rectilignes des forêts "améliorées", sont un élément ravissant du paysage dont les formes et teintes se modifient au gré des saisons.

La FSPAP a attiré l'attention sur l'importance des lisières de forêts dans un article d'une page entière paru dans le "Bund" du 8.4.89, incitant à dresser des inventaires des lisières de forêts dans le cadre des plans d'exploitation des communes. Il semble que l'idée germe et porte des fruits ici ou là, comme le prouvent des nouvelles reçues de quelques communes et bureaux de planification.

Sentier-nature de Gletsch

Le sentier-nature de Gletsch a vécu sa quatrième saison. Malgré la fermeture de l'Hôtel pour travaux de rénovation, les touristes qui font halte à Gletsch restent nombreux. Et beaucoup s'avancent dans la plaine parcourant -en partie du moins- le sentier-nature. Enfin, il est réjouissant de constater que le nombre de groupes, en particulier de classes d'écoles qui fréquentent le sentier-nature augmente sans cesse.

Comme nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes d'accompagnement, rappelons ici que nous tenons à disposition de tous les intéressés un petit guide du sentier nature en langues allemande, française, italienne, anglaise et hollandaise.